



Ville d'Esch-sur-Alzette

Demande de subside scolaire social

Année scolaire 2022 / 2023

à remettre avant le 31.12.2022



Nom et Prénom de l'élève :

Matricule sociale de l'élève :

Domicilié(e) à :

Adresse (Numéro et Rue) :

Code Postal :

No. Téléphone :

Email :

Coordonnées bancaires de l'élève :

Titulaire du compte bancaire :

Compte bancaire no. (Code IBAN) :

Auprès de la banque (Code BIC) :

Pièces à joindre :

- Une pièce prouvant la perception de l'allocation vie chère
- Un certificat de scolarité de l'année scolaire en cours
- Un relevé d'identité bancaire d'un compte dont l'élève ou l'étudiant demandeur est titulaire

En application du règlement relatif à la protection des données GDPR (UE)2016/79, votre commune traite vos données personnelles en respect d'une obligation légale à laquelle elle est soumise.

Nous vous prions de remettre la demande complète avant le 31.12.2022 à l'adresse suivante : Ville d'Esch-sur-Alzette Coordination Sociale B.P. 145 L-4002 Esch-sur-Alzette.

_____, le _____
Lieu date

Signature